DEPARTEMENT DE L'ARDECHE COMMUNE DE VESSEAUX Construction d'une salle polyvalente

ELEMENTS QUANTITATIFS

Dessiné par Jérôme MEJEAN n° 04 75 93 34 80 (Agence AUBENAS)

Zone sismique 2 Catégorie d'importance III - Classe de Sol A

MAITRE D'OEUVRE FABRE Architecture 15 allée de Sion 07200 AUBENAS Tel: 04 75 88 59 62 - Fax: 04 75 88 59 63 BUREAU DE CONTROLE ALPES CONTROLES

19 bis rue Jean Bertin 26000 VALENCE Tel: 04 75 82 90 34 - Fax: 04 75 82 91 46 D.C.E.

ENTREPRISE

MAITRE D'OUVRAGE Commune de Vesseaux 2 place de la mairie 07200 VESSEAUX

ECONOMISTE

EUROMETRES Le Champel 07200 SAINT SERNIN Tel: 04 75 35 37 61 - Fax: 04 75 93 57 54

CHARGES: VOIR PLANS

Zone Neige: C2 Zone Vent: 2

Ce document, propriété de B.E.TE.BAT., ne peut être utilisé, donné, communiqué ou reproduit sans autorisation écrite de B.E.TE.BAT.

CARACTERISTIQUES MATERIAUX

Béton non armé : C20/25 ; Béton armé : C25/30 ; Acier HA : FeE500

ENROBAGE: 4 cm mini - CLASSE D'EXPOSITION: XF1-XC2

DATE		MODIFICATIONS		
20/03/18	A	Edition originale		
17/05/18	В	Ajouté fondations		
30/05/18	С	Passage en VS		
DATE		ECHELLE	PLAN N°	
mars 2018		-	00C	

PRESSION AU SOL : 4 bars à l'ELS (selon le rapport géotechnique ALIOS) Niveau Hors Gel: cm - Niveau Bon Sol: Voir Plan



AGENCE ARDECHE

9 RUE DE BERNARDY B.P 199

07204 AUBENAS Cedex Téléphone : 04 75 93 34 80 Email: betebat07@orange.fr

AGENCE DROME

2 AVENUE DU 52ème RI L'OCCITAN B 26200 MONTELIMAR

Téléphone: 04 75 51 92 22 Email: betebat26@wanadoo.fr

J/60.70.08.17.6120

QUANTITES

« Construction d'une salle polyvalente et ses Abords» VESSEAUX

• Hypothèses:

- Contrainte admissible du sol : 4 Bars ELS (Substratum)
- Zone sismique 2.
- Classe de sol A

• <u>FONDATIONS / SUR VS :</u> Se conformer à toutes les hypothèses du Rapport de Sol

- Semelles Filantes SF (dimensions à voir sur plan) x 50 cm de hauteur en C20/25 + Chaînage 20x50ht à 9.5kgs/ml
- Plots G.B en C20/25 X0 (dimensions à voir sur plan) + longrine 20x82ht, 20x50ht ou 50x82ht à 135 kg/m3.
- Dallage porté ép.20cm à 15.5 kg/m² mis en place sur un biocofra.
- Plancher prédalles sans étais ép.22 total aciers complémentaires à 5.5 kg/m².
- Prévoir Drain périphérique sur cunette béton + matériaux drainant dans chaussette type « bidim » + exutoire vers réseaux
- Radier BA (zone PAC) ép.20 à 12.5 kg/m².
- Bêche: 30x50ht + chainage 20x20ht à 5.5 kg/ml.

• ELEVATIONS

- . Murs BA intérieurs de 20 à 7.5 kg/m² avec RV ou RF (voir position sur plan).
- . Murs BA extérieurs de 20 à 5.5 kg/m² avec RV ou RF (voir position sur plan).
- . Murs BA dit « armés » de 20cm ou 25cm à 10.5 kg/m²
 - Poteaux:
- . Raidisseurs Verticaux (voir position sur plan) : 6.5 kg/ml.
- . Raidisseurs RF (voir position sur plan) : 3.5 kg/ml.
- . Poteaux : 220 kg/m3 (voir dimensions sur plan)
 - Poutres ou console : dimensions à voir sur plan à 160 kg/m3 moyen
 - Linteau : si L<1.20 m : 20x30 à 10.5 kg/ml, si 1.20m < L < 5m : 20x40 à 16 kg/ml et si L > 5m : section sur plan à 160 kg/m3.

- Chaînage Plancher : 4 kg/ml.
- Plancher Prédalles ép.20 total ou ép.23 total aciers complémentaires à 5.5 kg/m².
- Casquettes BA ép.20cm à 16kgs/m²
- Dalles BA ép. 23cm à 21 kgs/m²
- SOUS TOITURE : Chaînage de tête de mur : bas de pente ou haut de pente: 3.5 kg/ml et rampant : 2.5 kg/ml.
- Relevé ou Acrotère BA dimensions à voir sur plan à 80 kgs/m3.